

COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

REUNION DU BUREAU du 2 Juin 2009

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Madame et Messieurs DENISOT (Compigny), PERCHEMINIER (Courlon), SYLVESTRE (Cuy), BABOUHOT (Gisy les Nobles), GOUREAU (La Chapelle sur Oreuse), GARNIER (Michery), CORMEROIS (Perceneige), POIRET, DOMAT (Pont sur Yonne), LE GAC (St Sérotin), MOTTE (Sergines), LERUSE (Villeblevin), LAVENTUREUX (Villenavotte), GENTY (Villemanoché), PECORARI (Villeperrot).

➤ Tour Cycliste Yonne Nord

Le tour cycliste fait sa place petit à petit dans le calendrier des courses officielles (71 coureurs au départ). Pour l'attrait qu'il suscite dans nos communes, l'avis est plus partagé toutefois après un tour de table, il s'avère que le tour cycliste doit être maintenu avec peut être des aménagements pour être plus attractifs au niveau des spectateurs.

➤ Activité Voltige

Des débordements ont été signalés notamment le dépassement des limites de l'espace réservé et les heures d'activité autorisées. L'autorisation accordée pour un essai arrive à son terme et il convient d'envisager son éventuel renouvellement.

Le Docteur Lalloué, initiateur de cette activité, doit rencontrer ses pilotes pour une mise au point.

Les communes de Gisy et Michery vont soumettre cette décision à leurs conseils municipaux.

Dans l'attente de la prochaine AG du 30 juin, un accord de prolongation de l'autorisation va être adressé à l'Aviation Civile.

➤ Déchets ménagers

Une cérémonie officielle de pose de la 1^{ère} pierre se déroulera le samedi 27 juin à 10h sur le site du centre de tri à Villeneuve la Guyard. Tous les membres du conseil communautaire sont conviés.

Le rapport de la DDEA suite à la visite du 6 mai dernier est parvenu. Un courrier va leur être adressé afin de les informer des premières mesures prises par la Communauté et la Commune de Pont quant à l'interdiction de déposer des déchets.

Le conseil Régional nous informe que la demande de subvention relative à l'acquisition d'un compacteur ne peut avoir une suite favorable.

➤ Centre de loisirs

Pour les mois de juillet et août, il a été décidé d'harmoniser le fonctionnement des centres de Villeblevin et de Pont sur Yonne : ouverture de 7h30 à 18h30, pas d'accueil spécifique pour les ados, nombre de places limité, pas de ramassage dans les communes.

La direction du centre de Villeblevin sera assurée par Ludovic Paunon, animateur de la communauté de communes.

➤ Parking des gares

L'extension du parking de la gare de Pont sur son côté ouest n'est pas une priorité pour la CC Yonne Nord qui doit avant tout procéder à la réhabilitation des parkings de Champigny et de Villeneuve la Guyard.

Dans les statuts, il est inscrit que la communauté de communes procèdera à l'acquisition des terrains concernés par les parkings. Il va donc être procédé à l'acquisition des terrains de Pont pour la somme de 1€ par acte administratif.

La commune de Champigny n'a pas, à ce jour, pris position pour sa participation au titre du fond de concours pour la réhabilitation de son parking comme l'avait fait précédemment Pont sur Yonne.

➤ Chantier d'insertion

Il débutera le 6 juillet prochain avec comme priorité les travaux de réhabilitation de l'école de musique pendant l'été.

La commune de Sergines doit délibérer prochainement pour donner son accord sur l'intervention prévue sur la salle d'eau de ce bâtiment (transformation en salle de classe). Cet accord devra être mentionnée dans la convention d'occupation du bâtiment.

Le Président présente un tableau comparatif financier à l'attention de chaque commune qui sera un outil d'aide à la réflexion pour les communes et pour la CC Yonne Nord.

Les prochaines dates de réunions :

17/06 à 17h	Réunion du bureau à Pont sur Yonne
27/06 à 10h	Pose de la 1 ^{ère} pierre à Villeneuve la Guyard
30/06 à 18h	Assemblée générale à Gisy les Nobles